

Club Alpin Français
Ile de France

FICHE TECHNIQUE - SKI HORS PISTE.

Programme Hiver 2010/2011

Responsable : Emmanuel GUTMAN

W E « HORS PISTE PASSION » et « HORS PISTE DECOUVERTE»

Chaque sortie est organisée en week-end de 2, 3 ou 4 jours.

Les destinations sont choisies au cœur des Alpes en fonction de leur situation géographique. Vous les rejoignez en train pour y retrouver les guides qui, avec leurs mini-bus vous conduiront sur le site qui offrira le meilleur enneigement. Le lieu d'hébergement est déterminé au dernier moment.

Chacune de ces sorties comprend un ou plusieurs groupes de 8 personnes:

- **Groupe « Hors piste passion » (FP):** Ouvert aux skieurs ayant une bonne expérience du ski en toute neige

- **Groupe « Hors piste découverte» (FD)** réservé aux bons skieurs de piste qui souhaitent s'initier et progresser dans la poudreuse en dehors des pistes damées et de la foule.

- **Groupe « Hors piste perfectionnement » (FPE)** réservé aux bons skieurs qui souhaitent améliorer leur glisse en toutes neiges

Les Arcs

26 et 27 février 2011

Lieu de RV : Gare de Bourg Saint-Maurice

FP 08 Groupe FP
FD 08 Groupe FPE

8 personnes
8 personnes

Participation aux frais : **180 euros**

oo

Jean vous accueillera avec son équipe de guides de haute montagne. (06 85 24 01 40)

Samuel Gaillard veillera sur votre voyage et sur votre séjour

oo **Agréable séjour et bonne glisse !**

Encadrement

Toutes nos sorties sont encadrées par des guides de haute montagne. La prise en charge des participants démarre le premier jour du séjour à la gare d'arrivée et se termine le dernier jour à la gare de départ. Un bénévole du CAF IdF assure la coordination générale de la sortie.

Niveaux.

Un bon niveau de la pratique du ski alpin (ski en toute neige) est requis ainsi qu'une bonne condition physique. Sur le terrain, le guide se réserve le droit d'écarter tout participant ayant un niveau insuffisant.

Matériel.

Chaque participant doit être muni d'un sac à dos (25/30 litres) et du matériel de sécurité obligatoire : Arva, pelle, sonde (qu'on peut louer au Club ; participation : 8 euros/jour réglable à l'inscription)

Le CAF IdF conseille également de se munir d'un casque et d'un baudrier

Transport.

Les sorties se font en train (à la charge du participant). Le transfert est assuré sur place, son coût est inclus dans la participation aux frais

**Lieu de rendez-vous : Le 26 février 2011, au matin, en gare de Bourg Saint-Maurice
à partir de 8 h 00**

Les horaires qui sont donnés ci-après sont à confirmer.

Trains conseillés :

Le 25 février : Paris-Austerlitz : 23 h 02 (Linea 5705) Bourg Saint-Maurice 7 h 46
TGV 6455) Bourg Saint-Maurice 6 h 52

Retour le 27 février : Bourg Saint-Maurice 18 h 23 (TGV 6446) Paris-Lyon 23 h 08 (

Les personnes qui ne prendraient pas, à l'aller, le train conseillé devront en aviser l'encadrant qui leur donnera un autre lieu de RV auquel elles devront se rendre par leurs propres moyens

oo

Conditions particulières d'inscription :

Le montant à régler lors de l'inscription couvre :

- le coût des transferts sur place
- les honoraires des guides ;
- les frais d'hébergement en gîte, auberge ou refuge : repas du soir, nuitée, petit-déjeuner, dîner du dernier jour ;
- les droits d'inscription.

Les autres frais : transport à la gare d'arrivée spécifiée dans le programme et retour, remontées mécaniques, repas du midi, location éventuelle de matériel, boissons et dépenses personnelles sont à la charge des participants.

Annulation et désistement.

1) Une météo défavorable ou des mauvaises conditions de neige, d'une part, une sortie insuffisamment remplie, d'autre part, peuvent conduire le CAF IdF à annuler une sortie.

Dans ce cas, il sera proposé de transférer l'inscription sur une autre sortie, dans la limite des places disponibles ou de rembourser la totalité de la somme acquittée lors de l'inscription. Toutefois, si les arrhes versées pour la réservation d'un hébergement ne peuvent être intégralement récupérées, le CAF IdF se réserve la possibilité d'en retenir une quote-part lors du remboursement des sommes acquittées à l'inscription. Dans les deux cas, transfert sur une autre sortie ou remboursement, une somme forfaitaire de 50 euros sera versée - sur présentation du billet -- au participant qui n'aura pas pu obtenir le remboursement de son billet de train.

2) Si le participant se désiste et annule sa participation ou s'il ne se présente pas au lieu de rendez-vous, les « conditions générales et particulières de proposition et de réalisation des séjours à caractère sportif » (dernière page de la revue *Neiges*) s'appliquent.

3) Nous suggérons au participant de souscrire une **assurance annulation** lors de l'inscription.

Transfert.

Pour des raisons de sécurité ou d'organisation, le Club se réserve le droit de modifier son programme ou de proposer à un participant son transfert sans frais sur une autre sortie

Bulletin d'inscription

Les Arcs

26 et 27 février 2011

Sortie n° FP 08

Sortie n° FPE 08

Montant de la participation aux frais : _____ 180,00 euros

Les options

Je souscris à l'assurance annulation

2,50 %

1,60 %

1,85 % de la participation aux frais oui non euros

Location de matériel de sécurité

(ARVA, pelle, sonde) 8 euros/jour oui non euros

TOTAL

_____ euros

PARTICIPANT

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel domicile : Tel. Travail :

Portable : Mail :

N° d'adhérent :

(Si vous êtes adhérent hors Ile de France joindre copie de votre carte + 7 euros

Transport : Billet pris par vos soins

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Lien de parenté :

Je certifie avoir pris connaissance du programme de la fiche programme relative à la sortie à laquelle je m'inscris et des conditions d'inscription (générales et spécifiques)

Je prends l'engagement de me conformer à toutes ses indications, notamment en ce qui concerne le matériel et l'équipement.

Je certifie que ma condition physique et mon niveau technique sont ceux requis

Date :

Signature :